

Expérimentation d'un nouveau service en soirée La descente à la demande pour les femmes

À compter du lundi 17 juin 2019, la CTS va expérimenter la descente à la demande en soirée pour les femmes. Annoncé par Alain Fontanel, Président de la CTS le 8 mars dernier lors de la Journée internationale des droits des femmes, ce nouveau service offre aux femmes la possibilité de demander à descendre entre deux arrêts pour leur permettre de se rendre au plus près de leur destination.

La ligne 24, qui relie Ancienne Douane à Neuhof Stéphanie (via Stade Walter), a été retenue pour mener ce test. Cette phase expérimentale d'une durée prévue de 6 à 9 mois, a pour but d'évaluer la mise en œuvre de ce nouveau service avant d'envisager son élargissement à d'autres lignes du réseau.

Mode d'emploi

Ce nouveau service s'adresse aux femmes voyageant seules ou accompagnées de jeunes enfants. Elles pourront lors de leur montée dans le bus, ou au plus tard un arrêt avant le point de descente souhaité, signaler au conducteur leur souhait de bénéficier du service d'arrêt à la demande pour être déposées au plus proche de leur destination entre deux arrêts de la ligne 24.



Afin de garantir des conditions de sécurité optimales, la CTS a établi des consignes très strictes auxquelles le conducteur ne peut déroger, tenant compte de la configuration de la voirie sur l'itinéraire emprunté par la ligne de bus.

La descente devra être effectuée à des emplacements précis entre les arrêts, identifiés par le conducteur.

Ce service est proposé tous les soirs sur la ligne 24 exclusivement, à partir de 22 heures jusqu'à la fin de service. Aucune montée n'est autorisée entre deux arrêts.

Des macarons permettront d'identifier le service aux points d'arrêts de la ligne de bus 24. Un dépliant d'information sera également disponible auprès du conducteur.